VOLUME XXVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 SEPTEMBRE 1939 — NUMERO 20

Adressez toute correspondance
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada ....
Etats-Unis ....
Europe ....

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 22 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

L'Allemagne et la Russie vont se partager la Pologne

La Providence rendra justice à la cause de la Pologne

MOSCOU — La grande armée rouge de la Russie soviétique a envahi la Pologne dimanche le long de toute la frontière, de la Latvie à la Roumanie.

Dès le premier jour, elle a occupé une douzaine de villes sur un front de 500 milles, pénétrant en certains endroits jusqu'à 50 milles en territoire polonais.

Dans une déclaration à ses compatriotes, Molotoff, premier ministre et commissaire aux affaires étrangères, dit que l'Etat et le gouvernement de Pologne ayant virtuellement cessé d'exister, les traités conclus entre l'Union soviétique et la Pologne ont cessé d'être en vigueur. Dans une telle situation, le gouvernement soviet doit songer à la sécurité du pays. Il ne peut plus être question pour lui de neutralité. Le gouvernement ne peut rester indifférent au sort de ses frères par le sang, les Ukrainiens et les Russes blancs habitant la Pologne, maintenant abandonnés à leur destin.

L'Union soviétique déclare en même temps qu'elle maintiendra une politique de neutralité envers tous les autres pays.

"La Providence nous rendra justice"

Le président Ignace Moscicki lance un appel à son peuple par l'intermédiaire de l'ambassadeur polonais à Paris. [illegible]

Après avoir dénoncé l'invasion russe, le président dit: "Ce n'est pas la première fois dans notre histoire que nous avons à subir une invasion inondant notre pays à l'ouest et à l'est. La Pologne, alliée à la France et à la Grande-Bretagne, lutte pour le respect de la loi contre la violence, pour la foi et la civilisation contre la barbarie sans âme, contre le règne du mal dans le monde.

"J'ai la foi invincible que la Pologne doit sortir et sortira victorieuse de cette lutte".

Le président annonce qu'il a décidé de transférer le siège du gouvernement à "un endroit offrant des conditions qui lui assurent pleine souveraineté et lui permettent de veiller aux intérêts de la république".

L'appel se termine ainsi: "Citoyens, je suis sûr qu'à travers les plus dures épreuves, vous garderez la même force d'esprit, la même dignité et la noble fierté qui vous ont valu l'admiration du monde. A chacun de vous incombe le devoir de préserver l'honneur de la nation, quoi qu'il vous arrive.

"La toute-puissante Providence rendra justice à notre cause".

Invasion injustifiée

LONDRES — Le gouvernement britannique déclare que l'invasion de la Pologne par la Russie "ne peut être justifiée par les arguments invoqués par le gouvernement soviet" et promet de poursuivre la guerre "avec toute l'énergie possible jusqu'à ce que ses buts soient atteints".

L'acte de la Russie, dit encore la déclaration, "ne peut rien changer à la détermination du gouvernement de Sa Majesté, avec l'appui entier du pays, à remplir les obligations de son traité avec la Pologne".

La Pologne ayant donné l'assurance qu'elle ne déclarera pas la guerre à la Russie, l'Angleterre et la France ne le feront pas non plus.

Le Gouvernement polonais a fui

CERNAUTI, Roumanie— De nombreux détachements de l'armée polonaise ont commencé à traverser la frontière roumaine, lundi matin, à la suite de la retraite du président Ignace Moscicki et de la chute apparente de la république polonaise.

Moscicki est arrivé avec le ministre des affaires étrangères Joseph Beck et 56 personnes attachées au gouvernement. Les archives nationales et les réserves d'or ont été préalablement sorties du pays.

Les chefs des missions diplomatiques en Pologne avaient suivi le gouvernement, mais leurs fonctions ont cessé.

Le président et sa suite sont en route pour la France où le gouvernement va se reconstituer.

Désarmés

Les soldats polonais ont été immédiatement désarmés à la frontière. Beaucoup ont déclaré leur intention d'entrer dans une légion étrangère pour continuer à se battre contre l'Allemagne.

Dès dimanche soir, 132 avions polonais ont atterri en groupes à Cernauti et d'autres les ont suivis lundi. Ils ont été confisqués et leurs équipages internés.

Des centaines de réfugiés ont traversé la frontière en charrettes, en autos et en autobus.

Des avions allemands ont bombardé une lisière de 50 milles sur la frontière polono-roumaine.

Le président Moscicki, dans un câblogramme au président Roosevelt, accuse les aéroplanes allemands d'avoir bombardé méthodiquement et avec préméditation des villes et des villages polonais ouverts. "Il y a, dit-il, des milliers de morts et de blessés dans la population civile".

La Roumanie confiante

La Roumanie craignait que la Russie n'essayât de reprendre la Bessarabie, région roumaine qui lui appartenait avant la grande guerre; mais le ministre soviet à Bucharest lui a assuré que l'intégrité territoriale de la Roumanie serait respectée.

La Roumanie croit que les intentions de l'Allemagne à son égard se bornent à l'exploitation économique du pays.

Les Français repoussent une formidable contre-attaque

PARIS — Des dépêches dignes de foi disent que les forces françaises ont écrasé, vendredi, la plus formidable contre-attaque allemande de la guerre sur le front occidental, au cours d'une bataille de six heures contre des essaims d'avions nazis, de l'artillerie lourde et des fantassins portant des armures de métal.

La bataille s'est centralisée autour de Bliesransbach, directement au nord de Sarreguemines, sur la rive orientale de la rivière de la Sarre. Plusieurs avions allemands ont été abattus.

Les Allemands ont retraité vers leurs fortifications de la ligne Siegfried, laissant sur le champ de bataille le plus grand nombre de morts que l'on ait rapporté depuis le début de la guerre sur le front de 90 milles entre le Rhin et la Moselle.

Les Allemands donnèrent l'assaut, dans l'espoir de déloger les Français des positions extérieures de la ligne Siegfried. De puissants avions allemands prirent leur vol, mais ils durent livrer combat à des appareils français d'une extrême rapidité.

Dans les milieux français, on dit que les pertes allemandes au cours de cette bataille de six heures sont cinq fois plus nombreuses que celles des Français.

Des vagues et des vagues d'avions de combat survolaient les positions alliées à une altitude de 150 pieds seulement, mitraillant les forces françaises de terre.

Plus tôt, les troupes françaises avaient obligé les Allemands à retraiter de six milles dans les collines à l'est de Sarrebuck.

Vendredi soir, on a rapporté que les Français conservaient encore tout le terrain conquis dans la journée, mais qu'ils étaient lourdement mitraillés parce que le territoire qu'ils occupent est d'une grande importance stratégique, du fait qu'il domine le bassin minier de la Sarre.

Dans le moment, les Français prétendent avoir complètement isolé la ville de Sarrebruck. Une fois cette ville occupée, ils pourront s'attaquer plus facilement aux fortifications principales de la ligne Siegfried.

QUEBEC — M. J.-N. Miller, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien secrétaire du département de l'Instruction publique, est décédé à l'âge de 86 ans.

Sa Sainteté Pie XII s'adresse aux belligérants

CITE DU VATICAN — Voici le texte du discours que le Saint-Père prononça jeudi matin à l'occasion de la remise de ses lettres de créance par M. Nieuwenhuys, nouvel ambassadeur de Belgique:

"Le début de votre mission coïncide avec une heure tragique emplissant Notre coeur d'une profonde tristesse. Ce qui depuis le dernier conflit mondial fut l'angoisse et la terreur des peuples, de nouveau devient une réalité, la réalité d'une catastrophe incommensurable, car la nouvelle guerre déjà ébranle le sol de l'Europe, particulièrement celui d'une nation catholique. Aucune prévision humaine ne peut calculer quel effroyable potentiel de carnage elle porte en elle, ni quelles seront son extension et ses complications successives. Votre Excellence rappelle justement les efforts que son souverain accomplit jusqu'à la dernière minute pour sauver la paix menacée et pour préserver les peuples de l'Europe des plus graves calamités.

Mais qui pouvait être plus ardemment disposé à aider ses généreuses tentatives que le Père commun de la chrétienté? Placé, par le devoir de Notre ministère apostolique audessus des conflits particuliers; soucieux dans Notre sollicitude paternelle du vrai bien de tous les peuples, Nous avons vu avec un douloureux serrement de coeur approcher de jour en jour le cataclysme, conséquence inéluctable de l'abandon du principe de négociations, du recours à la force des armes.

Efforts pour la paix

Nous n'avons pas à redire Nous-même comment la prévision du grand malheur Nous accompagna sans cesse depuis le premier jour de notre épiscopat, comment jusqu'à l'instant suprême de l'explosion des hostilités Nous avons fait rien moins de ce que Nous pouvions tenter, soit par les prières et les exhortations publiques, soit par les démarches confidentielles, réitérées, précises, pour éclairer les esprits sur la gravité des périls et pour amener de loyales et pacifiques négociations sur les bases, seules solides et durables, de la justice et de l'amour: justice au plus faible non moins qu'au plus fort, amour qui se maintienne, à l'abri des égarements égoïstes, de sorte que la sauvegarde du droit de l'un ne dégénère pas en l'oubli, la négation, la violation positive du droit de l'autre.

Aujourd'hui, malheureusement, le grondement du canon, le tumulte des armées, la rapide succession des faits de guerre sont sur le point de couvrir toutes les autres voix. Les hostilités déjà engagées dans certains secteurs avec des effets foudroyants, semblent actuellement barrer aux champions de la paix la route qui, hier, semblait encore accessible à la bonne volonté réciproque. Dans un tel état de choses, nous élevons nos prières vers Dieu qui tient les coeurs des hommes dans sa main afin qu'il abrège les jours d'épreuve, qu'Il ouvre aux peuples menacés de malheurs indicibles, des voies nouvelles vers la paix avant que l'incendie actuel soit transformé en conflagration universelle.

Paix honorable pour tous

Puisque Nous sommes, bien qu'indigne, le Vicaire de Celui qui est descendu sur la terre comme le Prince de la paix, Nous sentant soutenu par les prières des fidèles et réconforté par une intime certitude d'avoir avec nous d'innombrables âmes de bonne volonté, Nous ne cesserons de guetter attentivement pour les seconder de tout notre pouvoir, les occasions qui s'offriraient d'amener de nouveau les peuples d'aujourd'hui, soulevés, divisés, vers la conclusion d'une paix honorable pour tous, en conformité avec la conscience humaine et chrétienne, paix qui protège les droits vitaux de chacun, qui sauvegarde la tranquillité des nations, et aussi longtemps que cela est possible, tout au moins de soulager les terribles blessures déjà infligées ou celles qui le seront à l'avenir.

Lois de l'humanité

A ce propos, il nous plaît de rappeler certaines déclarations par lesquelles les belligérants, au début du conflit, affirmèrent publiquement leur volonté d'observer dans leur conduite de la guerre les lois de l'humanité, de se conformer aux stipulations des accords internationaux.

Nous voulons donc espérer d'une manière spéciale que les populations civiles seront préservées de toute opération militaire directe; qu'en territoires occupés seront respectés la vie, la propriété, l'honneur, les sentiments religieux des habitants, que les prisonniers de guerre seront traités humainement et pourront sans obstacles recevoir le réconfort de la religion, que sera exclu l'usage des gaz asphyxiants et toxiques".

Les villes ouvertes bombardées

PARIS — D'après un message radiophoné de Lemberg et transmis ensuite par la radio française, les représentants officiels des puissances neutres en Pologne ont résolu de prier leurs gouvernements de protester auprès de Berlin contre le bombardement des villes ouvertes et des populations civiles.

Un communiqué semi-officiel, dans la Cité du Vatican, rapporte qu'une bombe a atteint l'édifice occupé par le nonce papal à Varsovie, peu de temps après que ce dernier fût parti pour le sud de la Pologne avec les autres membres du corps diplomatique.

20,000 civils auraient été tués dans Lemberg le 12 septembre, au cours de raids aériens par les Allemands. Les nazis auraient fait en sorte de bombarder alors qu'un fort rassemblement de paysans avait lieu sur la place du marché, à l'approche du jour de l'an juif. Après avoir lancé des bombes, les aviateurs seraient descendus à 150 pieds et auraient mitraillé la populace.

Le communiqué dit: "Les aviateurs allemands ont complètement oublié la chevalerie dont faisaient preuve certains des leurs, Richtofen entre autres, durant la dernière guerre. La force aérienne nazie est maintenant entraînée à afficher le plus complet mépris des tactiques de la guerre livrée avec des sentiments d'humanité. Si l'on continue à employer ces méthodes dénuées de tout sentiment de l'honneur, tout ce qui reste de la Pologne sera complètement anéanti".

Les effets les plus terrifiants des raids se sont fait sentir dans le centre de la Pologne et au sud. Le théâtre national de Varsovie, le plus vaste du pays, a été détruit, de même que l'hôtel de ville.

Le duc de Windsor ira sur le front

LONDRES — Le War Office annonce que le duc de Windsor ira prochainement sur le front comme major général dans l'armée expéditionnaire britannique.

Le duc est revenu de France le 12 septembre, après une absence de près de trois ans, pour offrir ses services. Pendant la grande guerre il servit comme officier sur les fronts français et italien.

La réponse britannique à la menace sous-marine



La réponse de l'Angleterre à la menace sous-marine des Nazis est l'attaque en profondeur au moyen d'énormes bombes d'explosif puissant qui peuvent éclater sous l'eau à n'importe quelle profondeur. On voit en haut, à gauche, des marins britanniques manoeuvrant une bombe qui va être placée à l'endroit où l'on suppose la présence d'un sous-marin. A droite, en haut, on voit le vaisseau de guerre "Tempest" s'éloignant à toute vitesse de l'endroit où il vient de jeter une bombe en profondeur.— La photographie du bas donne une idée du formidable ébranlement produit par l'explosion, qui projette dans l'air une montagne d'eau et de fumée.

M. Roosevelt réaffirme que les E.-U. défendront le Canada

WASHINGTON — Le président Roosevelt a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que les Etats-Unis ne toléreront aucune tentative de domination sur le Canada, par une puissance non britannique.

Les journalistes lui ont signalé la déclaration du ministère de la propagande britannique, où l'on dit que la garantie d'aide militaire donnée par les Etats-Unis au Canada — garantie d'aide militaire proclamée à Kingston l'an dernier — place le Canada dans une situation spéciale pour la défense de ses frontières contre toute attaque.

Les journalistes ont demandé au président si la déclaration de guerre du Canada et la déclaration de neutralité des Etats-Unis pouvaient modifier la situation. M. Roosevelt a répondu que la déclaration de guerre du Canada contre l'Allemagne ne change en rien la situation et que les Etats-Unis interviendraient contre toute tentative d'une puissance non britannique de s'emparer du Canada.

Le président a insisté, toutefois, que cette garantie ne doit pas être interprétée comme une extension de la doctrine Monroe au delà des limites originales.

Car la doctrine Monroe a toujours envisagé le maintien du statu quo pour l'exercice de la souveraineté étrangère dans l'hémisphère occidental. Il soutient que cette doctrine a trait surtout à tout changement dans la souveraineté étrangère dans l'hémisphère occidental et à la colonisation éventuelle sur ce côté-ci de l'Atlantique.

Quant à la promesse de garantie faite à Kingston, le président dit que la déclaration parle par elle-même et qu'elle a autant de portée aujourd'hui qu'hier.

M. Roosevelt, à qui l'Université Queen's avait décerné le titre de docteur en droit honoraire, avait dit à Kingston: "Je vous donne l'assurance que le peuple des Etats-Unis ne restera pas inactif si la domination du sol canadien est menacée par tout autre empire que l'empire britannique".

Cette déclaration avait été faite en présence de M. Mackenzie King, qui a répondu que les Canadiens étaient reconnaissants de l'assurance donnée par le président, et que le Dominion pourvoirait à sa propre défense.

Pas de paix possible avec Hitler

LONDRES — La Grande-Bretagne ne fera jamais de paix avec Adolf Hitler, a répété le ministère de l'Information, dans un communiqué qui ajoute qu'aucun accord ne peut être conclu par le gouvernement anglais avec un leader national qui ne respecte pas la parole donnée. Voici le texte de ce communiqué:

"Dans les milieux bien informés de Londres, on s'intéresse beaucoup à de nombreuses rumeurs, venues de diverses parties du monde, et qui veulent que des offres de paix soient bientôt faites aux alliés. La position du gouvernement de Sa Majesté et du gouvernement français à ce sujet est déjà connue et elle a été clairement précisée. La voici: la Grande-Bretagne et la France ne peuvent négocier la paix qu'avec un gouvernement allemand dont on pourra accepter la parole. De cette façon on pourra envisager l'avenir avec un peu de sécurité. On ne peut pas s'attendre d'Hitler, dont la technique d'agression contre les petits Etats qui sont situés à proximité de l'Allemagne est maintenant mise continuellement en pratique, à ce qu'il respecte la foi jurée. Une fois qu'un gouvernement digne aura été établi en Allemagne et que le mal qui a été fait aura été réparé, le gouvernement anglais sera tout disposé, comme il l'a déjà répété à plusieurs reprises, à se consulter avec ses alliés et d'autres puissances amies sur les moyens qu'il conviendra de prendre pour donner une paix juste et équitable à l'Europe. Dans des circonstances comme celles que nous venons d'indiquer, il sera aussi possible d'examiner comment on pourra créer de nouvelles conditions économiques qui permettront à tous les pays de bénéficier mutuellement des ressources inépuisables du monde".

La propagande nazie à l'oeuvre

BERLIN — Chaque arme de la propagande allemande a été mise en action pour neutraliser les efforts de l'ennemi et pour maintenir le moral du peuple allemand. Chaque journal, chaque discours, chaque programme radiophonique, chaque film, chaque nouvelle filmée sont utilisés à cette fin.

Le peuple allemand a été avisé que chaque rapport publié par l'ennemi est faux, que chaque mot capté à la radio est un mensonge. On a défendu, sous les peines les plus sévères, d'écouter d'autres programmes de radio que les programmes allemands.

D'un autre côté, les autorités allemandes ont tout fait pour applanir les difficultés du travail des correspondants étrangers neutres. La censure est très bénigne comparée à celle de la dernière guerre. Des excursions sur les lignes de feu sont organisées pour ces correspondants, bien que ceux-ci n'aient pas la permission d'y demeurer.

Dans cette première quinzaine de guerre, le rationnement de la nourriture et des vêtements est devenu partie intégrante de la vie allemande. On manque de viande deux jours par semaine. La circulation est réduite à néant par suite du rationnement de la gazoline.

La cité respire un air de "raid aérien". Les toits des gros édifices sont munis de canons contre-avions, où des soldats montent la garde nuit et jour. Les vitrines des magasins ont été entourées de sacs de sable. Les églises ont déposé leurs trésors historiques dans des abris à l'épreuve des bombes et les plus riches pièces des musées sont enfouies sous des montagnes de sacs de sable.

Pour fournir des vivres aux Canadiens et aux Alliés

OTTAWA — Dans le but de mobiliser l'agriculture canadienne pour lui permettre d'exporter le plus possible en Grande-Bretagne et dans les pays alliés et pour assurer les approvisionnements requis au pays, le gouverneur général en conseil, sur la recommandation de M. James-G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, a créé un comité d'approvisionnement de produits agricoles.

On a recommandé comme membres de ce comité, les six fonctionnaires suivants du ministère de l'Agriculture: président, M. A.-M. Shaw, directeur des marchés; membres: MM. A.-T. Charron, sous-ministre adjoint; R.-S. Hamer, E.-S. Archibald, directeur des fermes expérimentales du Canada, C.-B. Rothwell, directeur de la production, et J.-M. Swaine, directeur des recherches.

Le comité a pour tâche de voir au fonctionnement de l'agriculture de manière à ce qu'elle fournisse les vivres dont le peuple canadien et les alliés peuvent avoir besoin durant la guerre, et de laisser, dans la mesure du possible, le cultivateur en position de s'adonner, à la fin de la guerre, à son occupation de temps de paix.

Pour atteindre cet objectif, le comité coopérera avec les provinces. Il nommera des conseils agricoles, pour aider le gouvernement à faire connaître les décisions prises aux cultivateurs. Il réglementera la distribution et l'achat du fourrage, des graines de semence, des engrais chimiques et autres produits nécessaires à l'agriculture. Avec l'approbation du conseil des prix et celle du gouverneur en conseil, il verra à disposer des produits agricoles non consommés au pays et dans les pays alliés, de manière à assurer le succès de la guerre.

PARIS. — Les Roumains habitant la France ont été invités à rentrer dans leur pays.

La lente progression française en face de la ligne Seigfried

[illegible]

L'"OSSERVATORE ROMANO" ET L'ALLEMAGNE

[illegible]

Daladier modifie son cabinet

[illegible]

Tous au service de la France

[illegible]

Les troupes polonaises volent à la défense de Varsovie



On voit ici des troupes polonaises courant défendre les faubourgs de Varsovie contre les envahisseurs allemands. (Photo envoyée à New-York par radio et transmise au Canada par téléphoto.)

L'Italie neutre poursuit la politique de l'axe Rome-Berlin

ROME — Le journal Resto de Carlino, de Bologne, affirme que l'Italie, par sa neutralité, poursuit la politique de l'axe Rome-Berlin. Ce journal, que l'on considère comme l'un des principaux organes du fascisme, prédit que l'Allemagne va gagner la guerre, dans cet article qui est le plus catégorique qui se soit publié en Italie depuis le début des hostilités.

"A l'heure où le pouvoir passera des vieilles ploutocraties aux jeunes Etats totalitaires, dit le Resto del Carlino, Rome saura prendre la place qui lui appartient...

"L'Italie n'a rien changé à la politique étrangère qui est celle de l'axe. Si elle maintient une certaine réserve, c'est en raison des devoirs internationaux qu'elle veut accomplir en sa capacité d'Etat non belligérant.

"L'Italie n'est pas entrée en guerre parce que le Duce voit plus loin que quiconque et qu'il est très avare de notre sang et de notre or."

Le journal fasciste rappelle ensuite que le chancelier Hitler a déclaré dans un message au premier ministre Mussolini, au début du conflit, qu'il n'avait pas besoin de l'assistance militaire italienne. L'Italie, dit-il, est armée et prête à la défense. Aucune puissance étrangère n'osera l'attaquer parce que "la force italienne est énorme et peut être jetée dans la balance quand le Duce le voudra".

Mussolini a assuré à l'Italie qu'elle atteindra ses objectifs. Au nombre de ces objectifs se trouvent la Tunisie, Djibouti et Suez.

Devant une menace des nazis, Londres parle de représailles

LONDRES — Lord Halifax, secrétaire du Foreign Office, a menacé les Allemands de représailles si [illegible] d'être fidèles aux restrictions prévues. Il peut prendre toute attitude qui lui paraîtra opportune.

[illegible] ... contradiction directe avec celle que fit le chancelier allemand, au Reichstag lorsqu'il prétendit n'avoir nullement l'intention de faire la guerre aux femmes et aux enfants.

Il n'y a aucune justification pour les bombardements, qu'ils soient faits en mer ou dans les airs, quand la population civile sert de cible.

Une condamnation formelle de l'Allemagne

[illegible]

Les journaux fascistes louent les Polonais

[illegible]

L'Angleterre appelle une deuxième classe de miliciens

[illegible]

Le Conseil supérieur de défense anglo-français

[illegible]

Une "seconde vague" de sous-marins allemands

LONDRES — L'expert en questions maritimes du "Daily Express" écrit qu'une "seconde vague" de sous-marins allemands est en route vers l'Atlantique pour faire la relève de la première escadre sous-marine qui s'est attaquée aux navires alliés depuis le début de la guerre.

Le même correspondant dit que la "première vague" de sous-marins allemands avait quitté les ports de Kiel et de Wilhelmshaven entre le 20 et 28 août; le Reich, par contre, affirme que cette escadre était déjà postée dans l'Atlantique le premier août.

L'Angleterre en prières

LONDRES — L'archevêque de Canterbury, avec l'approbation du Roi, a annoncé que le dimanche premier octobre prochain sera tout spécialement consacré à la prière en considération de la guerre qui afflige le monde. Tout le peuple anglais sera appelé à s'unir pour implorer le secours d'en haut ce jour-là.

Un pilote canadien s'est distingué

LONDRES — Le ministère de l'information vient de publier les premiers récits de témoins oculaires des attaques aériennes contre les ports de Kiel et de Wilhelmshaven. Ces récits révèlent que l'attaque contre Wilhemshaven a été dirigée par un pilote canadien dont on n'a pas révélé le nom. D'après les récits publiés, trois avions de bombardement auraient été affectés à chacune des deux attaques et tous seraient revenus à leur base, quoique l'un deux eût été atteint par des balles et des éclats d'obus.

Un navire français saute

CEUTA, Maroc espagnol — Le navire français "Pluton", un poseur de mines, a sauté tandis qu'il prenait une cargaison de mines aux quais. L'explosion a tué, dit-on, 100 membres de l'équipage et a blessé presque 1,000 personnes, tant marins qu'ouvriers et spectateurs.

Les prisonniers de guerre

GENEVE — La Croix Rouge internationale annonce qu'elle a envoyé des observateurs en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne et en Pologne, afin de préparer une documentation au sujet des prisonniers de guerre.

Nos chemins de fer et la guerre

OTTAWA — La Canadian Press apprend de source autorisée, que les deux chemins de fer canadiens, le Canadien National et le Pacifique Canadien, signeront des contrats pour environ $25,000,000 d'équipement nouveau. Ces deux chemins de fer se préparent au cas où il deviendrait nécessaire d'utiliser les voies ferroviaires du Canada pour transporter la marchandise destinée aux pays européens, laquelle actuellement, passe par le canal de Panama.

Eve Curie fait appel aux Français

PARIS — Mme Eve Curie, fille du découvreur du radium, a demandé aux Français d'accroître leur aide à la Pologne, pays d'origine de sa mère. Elle a vanté le pouvoir de résistance des Polonais en rappelant l'efflorescence de la littérature, des sciences et des arts polonais quand elle vivait dans sa patrie, alors opprimée par les Russes et les Allemands. On peut compter que les Polonais vont combattre jusqu'à la fin, quelles que soient les conditions de combat.

Commission des achats de guerre

NEW-YORK — On dit, ici, dans les milieux autorisés, que le gouvernement anglais formera prochainement une commission qui s'occupera des achats de guerre. Cette commission, dit-on, aura ses quartiers-généraux au Canada. On rapporte aussi qu'une commission semblable [illegible] français s'établira au Canada, plus tard.

Nos deux contre-torpilleurs sont dans l'Atlantique

OTTAWA — Le ministère de la Défense nationale annonce que les deux contre-torpilleurs canadiens qui étaient stationnés à leur base navale en Colombie-Britannique sont maintenant dans les eaux de l'Atlantique. Ils n'ont mis que 1[illegible] jours à faire le voyage, en passant par le canal de Panama, ce que l'on considère comme très satisfaisant.

VOLUME XXVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 SEPTEMBRE 1939 — NUMERO 20

LA LIBERTÉ

DREWRYS
FAMEUX
"Standard Lager"
DREWRYS LIMITED
Winnipeg - Saskatoon

Louable modération

La session d'urgence du Parlement fédéral occasionnée par la guerre a duré moins d'une semaine. Les délibérations se sont déroulées dans un esprit de coopération et d'harmonie qu'il convient de souligner. En lisant les discours prononcés par les ministres, les chefs de groupes et les simples députés, on est tout de suite frappé par le souci général qui dominait l'assemblée de ne rien dire ou ne rien faire de nature à détruire l'unité nationale.

Si le principal mérite en revient au gouvernement qui, dans ces circonstances délicates, a agi avec tact et prudence, il a été admirablement secondé par les divers groupes de l'opposition. Sans renoncer à leur droit de critique, ceux-ci ont compris que le premier devoir du moment était de rallier toutes les forces du pays autour de l'autorité responsable. L'"union sacrée" n'est-elle pas l'une des conditions primordiales de tout effort national en face du danger?

x x x

Cette volonté bien arrêtée de maintenir avant tout un Canada uni a dicté à nos législateurs une politique de guerre raisonnable, conforme aux intérêts du pays et capable de réunir l'immense majorité des suffrages. Entre deux courants extrémistes, dont l'un réclamait une participation totale et l'autre une neutralité absolue, le gouvernement s'est arrêté à une solution de compromis qui assigne au Canada la défense de ses côtes et une aide économique efficace aux Alliés, mais repousse la conscription. C'est cette politique de juste milieu que la Chambre des Communes a approuvée presque à l'unanimité, et le Sénat à l'unanimité absolue.

L'expérience de l'autre guerre et une juste conception de nos capacités indiquent bien que telle est l'assistance la plus réelle que sont en droit d'attendre de nous l'Angleterre et la France. Tout porte à croire que ce conflit sera de longue durée et ne se terminera que par l'épuisement économique et financier de l'ennemi. Le Canada, par sa position géographique et par ses ressources naturelles, est mieux à même que tout autre de se faire le pourvoyeur actif de ses alliés en vivres, en matériel et en munitions.

Les débats aux Communes ont justement fait ressortir certaines erreurs graves de 1914, dues à l'inexpérience, et contre lesquelles on est aujourd'hui en garde. C'est ainsi que l'envoi prématuré d'une expédition militaire avait transporté outre-mer un nombre considérable de soldats inaptes au service et qu'il fallut rapatrier sans qu'ils aient jamais vu la ligne de feu. Il y a aussi le scandale des profits excessifs du temps de guerre, contre lesquels on a pris dès le début des mesures.

x x x

Il est juste de reconnaître la part qui revient à la presse, en même temps qu'aux chefs politiques, dans cette union des esprits et des cœurs provoquée par la catastrophe européenne. Ceux qui ont vécu les dures années de l'autre guerre n'ont pu manquer de noter le contraste frappant entre l'attitude des journaux anglo-canadiens d'alors et celle d'aujourd'hui.

A Winnipeg, les deux quotidiens ne se sont pas contentés de faire de grands éloges de Me Ernest Lapointe; ils ont tenu à y associer ses compatriotes canadiens-français. La *Free Press* a écrit en article éditorial:

L'action de la Chambre des Communes nous semble être celle d'un Canada uni, et cette union a été rendue possible par les très grandes concessions de la population du Québec. Les Canadiens français ont fait leur part. Il convient que tous nous respections dans nos paroles et dans nos actes la façon avec laquelle ils ont surmonté eux-mêmes ce que plusieurs craignaient devoir être de leur part un obstacle insurmontable. Il se pourrait bien que l'adresse et la modération soutenues du gouvernement finissent par refroidir complètement les derniers foyers isolationnistes qui subsistent encore dans Québec".

Aux heures tristes que nous traversons, il est réconfortant de voir que l'expérience du passé n'est pas vaine et que l'unité nationale progresse. Mais la grande épreuve ne fait que commencer et nous n'avons pas encore subi les privations que va entraîner notre participation au conflit. Il ne faudrait pas que les bonnes dispositions d'aujourd'hui ne soient qu'un feu de paille et s'éteignent à la moindre bourrasque. Les influences heureuses qui ont agi ces dernières semaines doivent continuer leur rôle bienfaisant. Et chacun faisant généreusement sa part, la hideuse guerre qui sème ailleurs la ruine et la mort peut devenir chez nous un ferment de charité chrétienne et d'union nationale.

Donatien FREMONT.

Le "coup de vache" de Moscou

[illegible]

Les Etats-Unis pourront-ils demeurer neutres?

[illegible]

Création d'un Centre d'information sur le Canada et la France

OTTAWA — [illegible]

LIVRES CANADIENS

Vient de paraître

Le peuple est-il éducable?

par le Père Gonzalve POULIN, O.F.M.

[illegible]

Le Concours de Vacances

[illegible]

On fera donc parvenir son travail avant le 15 octobre à l'adresse suivante:

Comité du Concours de Vacances
[illegible]

Les Allemands des Etats-Unis

[illegible]

Pie XI et la Doctrine Sociale de l'Eglise

III.—LA PROPRIETE

Pie XI a relevé les erreurs du capitalisme et du socialisme. Contre l'individualisme du premier et le collectivisme du second, tous deux exagérés, le Pontife revendique pour l'ouvrier le droit de propriété privée.

La propriété a, en effet, un double aspect: individuel et social, "selon qu'elle sert le bien particulier ou regarde le bien commun", et ignorer l'un ou l'autre de ces aspects c'est ignorer les intérêts mêmes de la classe ouvrière.

Déjà Léon XIII, dans "Rerum Novarum", défendait la propriété privée en la montrant comme tout à fait "humaine", et faisait ressortir le lien qui unit la propriété et la personne humaine dont elle favorise le développement et le plein épanouissement. Il y a en effet cette différence entre l'homme et l'animal que celui-là se gouverne par la raison à laquelle les instincts sont subordonnés et par là il est porté non seulement à consommer les biens extérieurs mais encore à les tenir en réserve. Ce qui se comprend si on observe que cette faculté qu'est la raison est essentiellement apte à rattacher les choses présentes aux futures, c'est-à-dire à prévoir. Or à cette prévoyance, surtout à celle du père de famille, un point d'appui matériel est indispensable: la ressource pour demain. Pie XI conclut: "C'est de la nature et donc du Créateur que les hommes ont reçu le droit de propriété privée, tout à la fois pour que chacun puisse pourvoir à sa subsistance et à celle des siens, et pour que, grâce à cette institution, les biens mis par le Créateur à la disposition de l'humanité remplissent effectivement leur destination".

Ce qui n'enlève pas à la propriété son caractère social. Les hommes qui en usent sont appelés à la vie sociale, et comme par le sac de sa nature raisonnable, la propriété privée n'en est pas moins destinée, par conséquent, à la vie familiale et sociale.

Aussi faudrait-il "que les hommes, en cette matière, aient à tenir compte non seulement de leur avantage personnel, mais de l'intérêt de la communauté".

D'où le rôle de l'Etat qui sera de déterminer les formes variables de la propriété. Conditions d'appropriation par le travail ou par l'occupation, condition de transmission par héritage, etc., et de déterminer les conditions dans lesquelles les propriétaires ont le droit, au nom de faire usage de leurs biens (réglementation en matière de construction, régime de sortie des capitaux du pays, etc.). A condition que ce faisant, l'Etat n'exerce pas un pouvoir arbitraire, mais un pouvoir consenti dans les limites du bien commun. "Toujours, en effet, doivent rester intactes le droit naturel de propriété et celui de léguer ses biens par voie d'hérédité; ce sont là des droits que cette autorité ne peut abolir, car l'homme est antérieur à l'Etat et la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle. Voilà aussi pourquoi Léon XIII déclarait que l'Etat n'a pas le droit d'épuiser la propriété privée par un excès de charges et d'impôts".

Le droit de propriété reste donc un droit inaliénable, puisqu'il émane non des lois humaines mais de la nature elle-même. [illegible] reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence". Et l'autorité publique a donc pour unique devoir, dit Pie XI, "de concilier le droit de propriété avec les exigences de l'intérêt général". Et dans ces conditions, l'autorité publique, "loin de se montrer l'ennemie de ceux qui possèdent, leur rend un bienveillant service; ce faisant, elle empêche, en effet, la propriété privée que, dans sa Providence, le Créateur a instituée pour l'utilité de la vie humaine, d'entraîner des maux intolérables et de préparer ainsi sa propre disparition".

Ceci étant admis, il faut ajouter cependant que "l'homme n'est pas non plus autorisé à disposer au gré de son caprice de ses revenus disponibles, c'est-à-dire des revenus qui ne sont pas indispensables à l'entretien d'une existence convenable et digne de son rang. Bien au contraire, un très grave précepte enjoint aux riches de pratiquer l'aumône et d'exercer la bienfaisance et la magnificence, ainsi qu'il ressort du témoignage constant et explicite de la Sainte Ecriture et des Pères de l'Eglise".

C'est dire que dès que le propriétaire a pourvu à ses besoins et à ceux de sa famille, à tout ce que les bienséances et les convenances imposent à sa situation, ce qui reste est destiné à la communauté; et ceci relève non de la justice stricte (sauf le cas d'extrême nécessité), ce qui créerait pour le pauvre un droit de prélèvement, mais de charité (obligation qui n'est pas moins forte, mais entraîne des sanctions différentes qui relèvent du jugement de Dieu même).

Le relèvement du prolétariat, telle avait été la tâche entreprise par Léon XIII; c'est également celle de Pie XI et "il n'est pas permis de s'y soustraire", dit-il.

Prolétariat et paupérisme sont des choses bien distinctes et cependant voisines et dont le rapprochement est des plus dangereux.

"Il faut donc tout mettre en œuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumulent aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers.... pour qu'ils accroissent par l'épargne un patrimoine qui, sagement administré, les mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille. Ainsi ils se délivreront de la vie d'incertitude qui est le sort du prolétariat, ils seront armés contre les surprises du sort et ils emporteront, en quittant ce monde, la confiance d'avoir pourvu en une certaine mesure aux besoins de ceux qui leur survivent ici-bas".

Cette propriété n'est possible pratiquement que grâce aux salaires dont nous parlerons prochainement.

Abbé Emilien LEVEQUE, D.D., S.S.L.

Pas d'élections générales d'ici à la prochaine session

OTTAWA — Il n'y aura pas d'élections générales d'ici la prochaine [illegible]

Saint-Boniface

Communiqué de l'archevêché de Saint-Boniface

Le R. P. Garrigou-Lagrange, O.P., professeur au Collège Angélique de Rome, qui vient prêcher la retraite aux prêtres du diocèse, donnera une conférence sur la vie religieuse, le samedi 23 septembre à 3 heures de l'après-midi, à l'Institut Collégial Saint-Joseph. Toutes les religieuses qui le peuvent sont invitées à assister à cette conférence.

Le Révérend Père prêchera à la grand'messe le dimanche 24, à la cathédrale, sur les familles chrétiennes et les vocations.

Triduum des SS. Martyrs Canadiens

Les 23, 24 et 25, à 7 h. 30 du soir. Le 26, à 7 h. 30, grand'messe, et le soir, clôture à 7 h. 30.

Tous les exercices du triduum se feront dans la chapelle du collège.

Société Saint-Jean-Baptiste

A la dernière assemblée de l'exécutif, il fut décidé d'appeler une réunion représentative de nos diverses organisations dans le but d'étudier les problèmes ...

...

Cercle Sainte-Elisabeth

Après deux mois de vacances, le Cercle Sainte-Elisabeth a recommencé ses activités par une première assemblée, le 13 courant. Son premier soin a été de procéder à l'élection de son exécutif.

...

Rapport de septembre 1938 à septembre 1939

...

PETITES NOTES

...

Les Belges du Manitoba affirment leur loyauté au Canada

...

Simple récit d'un rescapé de l'Athenia

...



Nouveau membre du personnel de Perth









...

Nos taxes de guerre

Taxe sur l'accroissement des bénéfices

Par cette nouvelle législation, une taxe est imposée sur les accroissements de bénéfices de toute maison d'affaires ou industrie, incorporée ou non. Les maisons d'affaires ou industries peuvent choisir l'une des deux formules suivantes de taxation. Dans le premier cas, les profits en excès de 5% du capital seront taxés à des taux gradués comme suit:

Sur les profits excédant 5% mais ne dépassant pas 10% du capital—10%.

Sur les profits excédant 10% mais ne dépassant pas 15% du capital—20%.

Sur les profits excédant 15% mais ne dépassant pas 20% du capital—30%.

Sur les profits excédant 20% mais ne dépassant pas 25% du capital—40%.

Sur les profits excédant 25% du capital—60%.

D'après la seconde formule, le contribuable paiera un impôt de 50% sur tout profit dépassant la moyenne de ses profits au cours des quatre dernières années.

Les taxes imposées d'après cette nouvelle mesure le sont en sus de celles qui sont dues d'après la Loi de l'Impôt de guerre sur les revenus. Dans le calcul des profits, cependant, il sera permis de déduire l'impôt sur le revenu; c'est-à-dire que la taxe sur l'accroissement des bénéfices s'applique aux profits après que l'impôt sur le revenu a été payé. Cette taxe s'applique aux profits de l'année 1940 et des années fiscales de maisons d'affaires ou industries, se terminant après le 31 mars 1940.

2.—Impôt sur le revenu

a) L'Impôt sur le revenu des particuliers est augmenté d'une surtaxe de guerre de 20% sur le total de l'impôt sur le revenu à payer.

b) L'Impôt sur le revenu des corporations passe de 15% à 18%, et dans les cas de revenus consolidés de 17% à 20%.

c) Les dons volontaires à des organisations patriotiques approuvées pourront être déduits du revenu aux fins de l'impôt sur le revenu, jusqu'à concurrence de 50% du revenu imposable net du contribuable.

Les changements apportés à l'impôt sur le revenu des particuliers s'appliquent au revenu de l'année 1939, et des années fiscales se terminant au cours de l'année 1939. L'accroissement de l'impôt sur le revenu des corporations s'applique au revenu de 1940 et des années fiscales se terminant après le 31 mars 1940.

3.—Loi de l'Accise

a) Le taux des droits sur les spiritueux d'origine domestique passe de $4.00 à $7.00 le gallon de preuve, et sur les spiritueux importés de $5.00 à $8.00 le gallon de preuve.

b) Le cognac canadien—le taux passe de $3.00 à $6.00 le gallon de preuve; une augmentation semblable de 7.00 s'applique à tous les cognacs importés.

c) Bière—les droits sur le malt passent de 6 sous à 10 sous la livre.

Sirop de malt pour le brassage de la bière—le taux des droits passe de 10 sous à 15 sous la livre, avec augmentation semblable dans les droits sur les importations.

Bière manufacturée avec des substances autres que le malt — le taux passe de 22 sous à 30 sous le gallon.

Toutes les bières importées — droits augmentés de 9 sous le gallon.

d) Cigarettes—le taux domestique passe de $4.00 à $5.00 les 1000 cigarettes; augmentation de $1.00 sur le taux des cigarettes importées.

e) Tabac manufacturé—le taux domestique passe de 20 sous à 25 sous la livre et l'augmentation est de 5 sous la livre dans les droits sur les importations.

4.—Loi spéciale des Revenus de Guerre

a) Taxe de vente—aucun changement apporté au taux.

b) Les articles suivants sont exemptés de la liste des articles sur lesquels la taxe de vente n'est pas appliquée: Viandes salées ou fumées, poisson en conserve, électricité et gaz à l'usage domestique.

c) Vins—le taux des droits sur tous les vins, les vins mousseux exceptés, passe de 7 sous ½ à 15 sous le gallon; sur les Champagnes et les vins mousseux, le taux actuel de 25 sous passe à $1.50 le gallon. Des accroissements égaux s'appliquent aux vins importés.

d) Boissons non-alcooliques — un nouveau droit d'accise s'applique au gaz carbonique et préparations du même genre employées dans la manufacture des breuvages non-alcoolisés, au taux de 2 sous la livre.

5.—Thé

Les droits de douane sur les importations de thé seront augmentés de la manière suivante:

Factures à moins de 35 sous la livre—5 sous la livre.

Factures à 35 sous ou plus mais à moins de 45 sous la livre—7 sous ½ la livre.

Factures à 45 sous ou plus la livre, 10 sous la livre.

6.—Café

Augmentation de 10 sous la livre sur les importations sous tous les tarifs.

Les changements dans la Loi de l'Accise, la Loi spéciale des Revenus de guerre et le Tarif des Douanes entrent en vigueur le 12 septembre, sauf pour l'augmentation des droits d'accise et de douane sur les spiritueux, le cognac inclus, qui entraient en vigueur à compter du 3 septembre 1939.

M. l'abbé J.-K. Marlowe,

directeur de la "Northwest Review", qui vient d'être nommé chapelain du conseil de Winnipeg des Chevaliers de Colomb. Il est aussi sur les rangs pour devenir aumônier militaire.

BERLIN — Le prince Oscar de Prusse, 24 ans, petit-fils de l'ex-kaiser Guillaume, a été tué sur le front germano-polonais.

M. Lapointe se prononce pour la participation et contre la conscription

"La neutralité mitigée ou partielle n'existe pas, dit le ministre de la Justice. — Dans les circonstances actuelles, la neutralité, de la part du Canada, ne pourrait être qu'un geste favorable aux ennemis de l'Angleterre et de la France.—Le Canada est la plus belle terre qui pourrait devenir la proie d'un ennemi, à la fin de la guerre. — Dieu bénisse le Canada".

Les ministres fédéraux du Québec s'engagent à quitter un gouvernement qui tenterait d'appliquer la conscription.

Texte du discours de M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, aux Communes, sur la participation du Canada à la guerre:

Je prie mon honorable ami de Beauharnois-Laprairie (M. Raymond) de me pardonner de parler après lui dans mon anglais laborieux. Comme la plupart de mes observations sont destinées à la majorité anglophone de la Chambre, il vaut probablement mieux que je me fasse comprendre de ses membres, assuré que je suis que mon ami me comprendra également.

Nous traversons une période grave et solennelle et quiconque prend part à ce débat ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de haute responsabilité. [illegible]

M. Lapointe explique son attitude

[illegible]

Le message royal

[illegible]

Notre roi est en guerre

[illegible]

Neutralité impossible

[illegible]

La neutralité mitigée ou partielle n'existe pas

[illegible]

Contre la conscription

[illegible]

Tolérance et modération

[illegible]

Les deux courants extrêmes

[illegible]

Le torpillage de l'"Athenia"

[illegible]

Corps expéditionnaire volontaire à nos frais

[illegible]

Plébiscite

[illegible]

"Que Dieu bénisse le Canada"

[illegible]

Toute épuisée avant la moitié de la journée

[illegible]



[illegible]

A Travers les Centres Français

La JOURNÉE de L'ASSOCIATION d'ÉDUCATION

McCreary.
Laurier.
Sainte-Amélie.
Sainte-Rose-du-Lac.
Saint-Georges.
Saint-François-Xavier.
Saint-Eustache.
Elie.
Saint-Laurent.

1er octobre

Lorette.
Sainte-Anne-des-Chênes.
La Broquerie.
Thibaultville.
Sainte-Geneviève.

Ile-des-Chênes.
Saint-Pierre-Jolys.
Saint-Malo.
Aubigny.
Saint-Adolphe.
Sainte-Elisabeth.

8 octobre

Sainte-Agathe.
Saint-Jean-Baptiste.
Letellier.
Saint-Joseph.
Saint-Norbert.
La Salle.
Woodridge.
Saint-Labre.
Vassar.
South-Junction.
Fisher-Branch.

Bénédiction de l'église de Saint-Lupicin

Son Excellence Mgr Yelle, P.S.S., archevêque-coadjuteur, bénira la nouvelle église de Saint-Lupicin, le dimanche 1er octobre, à 10 heures.

MANITOBA

Sainte-Anne-des-Chênes

Seconde exposition agricole

Notre Société d'agriculture "La Verendrye" a organisé sa deuxième exposition qui s'est tenue la semaine dernière. Les succès obtenus à la première faisaient espérer en bien pour cette année; les espérances n'ont pas été déçues. Quelques chiffres ...

Il y eut cette année ... exhibits quand l'an dernier il y en avait eu 558. Certaines classes d'exhibits étaient presque au double. Ainsi, dans les pâtisseries, la première année on comptait 38 articles; l'étalage de cette année se chiffrait à 167; il va sans dire que plusieurs se sont intéressés, presque outre mesure, à visiter ce département. Augmentation notable aussi dans les exhibits de chevaux et de bêtes à cornes.

Les fruits exposés ont provoqué l'étonnement; ce fut pour plusieurs une révélation.

C'est là un des grands avantages de ces expositions, plusieurs l'ont fait remarquer; ça donne des idées, en plus, les uns, s'ils savent voir clair, ont pu se rendre compte pourquoi leurs produits ne sont pas appréciés ...

Comme l'exposition durait deux jours, 12 et 13 septembre, on a pu jaser et dégoiser et juger avant et après les juges les articles exposés. "Si j'avais su", entendait-on dire ...

... la Société pourra montrer quelque chose de semblable l'an prochain.

Qu'il soit permis de faire dès maintenant une suggestion, qui, hélas! ne sera pas bien vue de tout le monde; les directeurs de la Société en savent quelque chose; ce serait de garder le caractère parfaitement bilingue à l'exposition; le beau nom que porte la Société "La Verendrye" et le nombre respectable de Canadiens français qui y prennent part ont bien droit à ces égards. Cependant, quelques-uns qui veulent passer pour esprit large, ont blâmé les directeurs d'avoir dépensé inutilement de l'argent en nous offrant un programme bilingue (mais les annonces sont, en majorité, seulement en anglais, exactement 52 en anglais ...) ... ces cerveaux en ébullition.

Retraite des enfants

La retraite des enfants a eu lieu de jeudi à dimanche; elle fut prêchée par le R. P. de l'Etoile, ... elle s'est terminée par la journée de la doctrine chrétienne.

Baptême

Le 7 septembre, Marie-Jeanne-Simone Desrosiers, enfant de Raoul Desrosiers et de Grâfia Prairie. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Owens.

Sépulture

Le 8, service et sépulture de M. Hilaire Tardif, autrefois de la paroisse, mais à La Broquerie depuis quelques années, il est décédé à l'âge de 82 ans.

Des visiteurs

M. l'abbé Paille, curé de Saint-... jours dans la paroisse, chez ses parents et amis.

M. et Mme Joseph Galipeau, de New Jersey City, E.-U., sont venus ...

Saint-Malo

... depuis quelque temps.

Cette fois il s'agit d'une toute petite fille qui, il y a quelques semaines encore, ne montrait aucun signe de mort si prochaine.

La petite France, enfant de J. Maynard et Simonne Catellier, n'était âgée que de deux ans et trois mois. Elle fut frappée par ce qu'on croyait une petite grippe enfantine, il y a deux semaines. Le mal s'aggravant, on la conduisit au médecin qui constata une méningite, et ordonna de la conduire aussitôt à l'hôpital. Malgré la science et les bons soins, elle succomba. Sa maman, patiente au Sanatorium de Saint-Boniface, n'eut pas la permission de la conduire à son dernier repos, mais elle put tout de même aller la revoir une dernière fois à l'hôpital.

L'enterrement eut lieu le vendredi 15 septembre à Saint-Malo.

Les porteurs furent: son oncle, Germain Catellier et ses trois cousins, Georges, Denis et André Maynard.

A M. et Mme J. Maynard, nous offrons nos profondes sympathies.

Sainte-Agathe

La Broquerie

Fannystelle

Saint-Claude

Saint-Léon

Saint-Lazare

Rainy River

Maison Saint-Joseph

Beresford Lake

ONTARIO

Création d'un bureau pour l'enregistrement volontaire

M. Claude Melançon remplace M. Oswald Mayrand

Mobilisation générale des Tchèques qui se trouvent en France

Pour contrôler le change étranger

Les approvisionnements de guerre au Canada

Le Congrès des Etats-Unis convoqué pour le 21

LE CHANGE

LE MARCHÉ

Pour lire au foyer le dimanche

L'exode...

—Pour des raisons d'ordre ... stratégique ou politique... Moscou a arraché à leurs foyers des centaines de milliers de paysans... et les a transportés dans les glaces de la mer Blanche ou en Sibérie... Le gouvernement hitlérien transfère des ... en ... et les remplace par des Allemands en Bohême... Dans le Tyrol du Sud... M. Mussolini fait procéder à la transplantation de populations germaniques de ... et de langue pour les remplacer par des Italiens...

E. PISON.

Revue des Deux Mondes

Le village, perché sur la montagne comme un nid d'aigle, entendit d'un immense cri de douleur.

—Est-il Dieu possible? Faut-il voir ça! Malheur à nous!

Sur la petite place de l'église, on s'agite, on se bouscule, on s'écrase pour lire l'édit du dictateur.

Article premier.— La commune de Saint-Pierre-des-Monts sera totalement évacuée par les habitants.

Art. 2.— Maisons, bâtiments agricoles, récoltes debout et troupeaux seront laissés en bon état pour l'armée de la ... populaire.

Art. 3.— Il est permis d'emporter seulement le mobilier léger, le linge, les vêtements, les outils.

Art. 4.— L'évacuation commencera le 5 août, à minuit, par camions.

Art. 5.— ...

...

Ils s'en vont coucher plus loin.

—Maman, demande la petite Marie, faut-il remettre du bois dans le feu?

Les parents se regardent.

—Non. C'est fini.

Le feu s'éteint dans l'âtre.

* * *

22 h. 25.

Une grande rumeur commence d'emplir à nouveau le village.

—On a encore le temps, dit l'aubergiste, qui tire sa montre.

D'un coup d'œil, il regarde la maison.

—Ah! J'allais oublier le poste de T.S.F.!

—Il est si petit, répond la mère, que Pierrot pourra l'emporter sous son capuchon.

L'homme met le contact. Les lampes s'allument, vibrent, et soudain une valse qui emplit la salle.

—Non, non, proteste la femme. Pas cela!

Il promène l'aiguille, machinalement. Les bruits du globe, en un instant résonnent. Ici, l'on chante. Là-bas, on récite la cote de la Bourse. L'aiguille tourne vers l'ouest du cadran: un jazz-band, puis la rumeur d'une foule, des chants, des clameurs perlées, des rafales d'applaudissements.

—C'est la France. Un meeting révolutionnaire?

—Je vois que c'est vrai qu'ils sont en plein communisme, eux.

—Non. Exode.

...

Instruction religieuse

...

LES CAUSES PERDUES

...

PARENTS PROFESSEURS

...

Archiconfrérie Notre-Dame des Malades

Donner au Christ
Toutes nos souffrances

Chers Malades,

Pourquoi l'Archiconfrérie Notre-Dame-des-Malades?

Quelle est la situation actuelle des malades? Il y a des malades dans toutes les classes de la société qui se trouvent répartis en trois grandes divisions:

1. Les malades au sanatorium.
2. Les malades dans les hôpitaux.
3. Les malades isolés.

Dans les sanatoriums, il y a les tuberculeux pulmonaires et osseux. Les premiers sont de beaucoup plus nombreux.

Problème des malades

Ces constatations faites, il va sans dire que ces personnes sentent le besoin de s'encourager pour être plus fortes. L'Archiconfrérie se présente à eux, sans aucun autre but que de les aider à se sanctifier, tout en sanctifiant les autres. C'est là le but de notre mouvement.

Car si les malades vivent dans des conditions spéciales, s'ils ont leur activité propre, il faut, pour les aider, les soutenir, leur rendre service, prendre en mains leurs justes revendications, et ce n'est qu'un mouvement spécialement organisé pour eux, qui puisse le faire facilement. Et nous avons pris sur nous de le faire, car personne n'a le droit de se servir des malades pour un intérêt quelconque. S. S. le Pape Pie XI avait tout prévu cela, en ... la Journée Missionnaire des Malades.

...

Les malades, par leurs souffrances, achèvent la rédemption, le rachat, le salut des ... malades ...

...

Zoël FRECHETTE, ptre,
Aumônier diocésain,
Sherbrooke, P.Q.

Un archevêque aviateur

...

Un précurseur

...

Saint François de Sales.

En Missionnant...

La conversion de Hole River ou Wanipigow

CHAPITRE VIII

Nous étions en été — 1930 — au mois de juillet. Comme les années précédentes, on fit le voyage à Hole River deux fois pendant la belle saison. Ces voyages pendant l'été sur le lac Winnipeg offraient souvent de grandes difficultés, de grands dangers. Notre bateau de mission ne mesurait que 35 pieds de long sur neuf de large et devenait facilement le jouet des vagues, au cours des moindres tempêtes. Alors, quand on le prévoit, on se retirait derrière une île, ou encore on entrait dans la rivière Noire, où l'on attendait quelquefois deux ou trois jours avant de pouvoir sortir. Malheur à nous quand nous étions pris en plein lac au milieu de la tempête! J'ai voyagé deux fois sur la grande mer et je dois avouer que je n'ai jamais été aussi ballotté sur celle-ci que sur le lac Winnipeg. Ce lac n'est pas très profond; quand la tempête rage, il est remué jusqu'au plus profond de ses entrailles et gare à celui qui, pendant ce temps-là, vogue sur ses flots! Heureusement il ne nous est jamais arrivé de grand accident pendant nos traversées. Une fois seulement, tard en octobre, notre bateau fut jeté sur la grève et y resta pendant tout l'hiver, rempli de glace. Impossible de le sortir de sa position.

Durant ce voyage, nous fûmes obligés pendant trois nuits de coucher à la belle étoile, sans abri et sans couverture. La dernière nuit la neige tomba et nous recouvrit des pieds à la tête; nous dormions sous un linceul blanc. Pendant tout ce temps nous mangions un peu par cœur... et on se faisait du thé avec des feuilles sauvages.

Notre voyage du mois de juillet ...

...

laquelle il envoyait sa fille à Fort Alexandre était de la mettre à l'abri des poursuites des protestants. Les parents de Marie avaient peur des protestants. Donc Marie Black quitta pour quelque temps seulement ses parents et vint avec moi à Fort Alexandre; elle avait alors dix-sept ans. Après une demi-année de stage à Fort Alexandre, quand tout fut de nouveau tranquille à son sujet à Hole River, elle reprit le chemin de son village; ses parents avaient grandement besoin de ses services. Sa mère surtout, qui était menacée de tuberculose, demandait son retour à la maison paternelle à grands cris. A la maison, Marie resta toujours bonne catholique. Une année après son baptême, Georges Monias, le fils aîné de John Moniss, la demanda en mariage et elle se maria le jour de sa confirmation, en présence de l'Archevêque de Saint-Boniface. Elle vécut seulement sept ans après cela, eut quatre enfants et mourut de tuberculose à l'âge de vingt-cinq ans. J'aurai dans la suite de mon récit un autre chapitre pour décrire sa belle mort.

Quand j'eus fini ma petite mission, je retournai de nouveau à Fort Alexandre et les Indiens, par bandes, quittèrent aussi leur village pour se rendre à l'Île Noire—leur champ de bleuets—qui se trouvait à cinq milles de leur réserve.

Ce champ de bleuets était connu cent milles à la ronde et tous les ans les Indiens de Fisher River, de Bloodvein et d'autres réserves encore se réunissaient sur cette île pour la récolte des fruits. Cette récolte était ordinairement très abondante et pendant un mois de l'année procurait aux Indiens une vie assez facile. Deux ou trois bateaux venaient régulièrement deux fois par semaine chercher les bleuets cueillis, en échange des bleuets ils apportaient aux Indiens des habits et surtout des vivres ...

...

des bleuets sur l'île Noire.

Ordinairement, après cette cueillette annuelle, les Indiens se dispersaient de nouveau pour se rendre sur leurs réserves respectives et commencer ensuite la récolte des foins. Souvent, en rentrant chez eux, ils découvraient qu'ils avaient emporté avec eux le microbe de différentes maladies contagieuses; maladies qui se déclaraient tout de suite. La rougeole parmi les enfants était un des fléaux les plus fréquents. Il y a quatre ans à peine, tous les enfants de la réserve de Bloodvein en furent frappés aussitôt rentrés dans leur village. Et les Indiens n'avaient pas de docteurs, ni de gardes-malades pour prendre soin de leurs malades qui mouraient comme des mouches.

En plus de la maladie, le démon rouge du feu dévastait tout le pays; on voyait à tout instant, en arrière des cabanes sauvages, le feu, comme des serpents enflammés, monter dans les arbres, les abattre et les dévorer. Au démon rouge du feu succédait la famine. Il n'y avait plus un sac de farine, pas une livre de graisse, pas une pinte de lait sur la réserve. C'était la désolation extrême du pays de Bloodvein! Heureusement que les missionnaires Oblats étaient là. Par eux le Département Indien fut averti, le secours arriva immédiatement et une grande catastrophe fut évitée.

M. KALMES, O.M.I.
(A suivre)

Les leçons de Lamartine

A un de ses correspondants qui lui avait demandé s'il était communiste, Lamartine répondit, à la date du 8 septembre 1847:

"Non, Monsieur, je ne suis pas communiste: car j'ai la conviction raisonnée que le communisme détruirait à la fois la propriété, la famille, le travail, le capital, le salaire, l'Etat et la population même. Soyez convaincu, Monsieur, que ce n'est pas là la vie, mais le suicide..."

Il y a treize ans que l'œuvre de Lamartine est tombée dans le domaine public. Les éditeurs peuvent en tirer parti à leur gré. Comment se fait-il qu'il ne s'en soit pas trouvé un pour extraire des discours, des lettres du grand poète, et des articles de son Conseiller du Peuple, toutes les pensées ... [illegible]

...

Les bons écouteurs ressemblent aux bons ménagers: ils font leur profit de tout.

ARTOT.

AU SACRÉ-COEUR

Départ

Les Pères du presbytère ont vu partir avec regret le R. P. Kalmès, O.M.I., notre dévoué missionnaire, qui vient de recevoir son obédience pour l'école indienne de Fort Frances, Ont., où il devient socius du R. P. Chatelain, O.M.I., principal.

Le bon Père Kalmès, à peine sorti de l'hôpital où sa récente maladie le retint durant quatre mois, dut quitter ses chères missions pour aller à Fort Frances, où un travail moins mouvementé lui permettra de refaire parfaitement sa santé.

Les paroissiens et les Pères du Sacré-Coeur n'oublieront jamais celui qui fut un missionnaire si zélé et si exemplaire, un compagnon si agréable et si jovial.

Nos prières accompagneront le cher Père Kalmès afin qu'il continue longtemps encore à faire le bien et à semer la parole évangélique.

Arrivée

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au R. P. Harold Fry, O.M.I., qui vient aussi de recevoir son obédience pour l'oeuvre de presse catholique, où il sera le socius du R. P. Plourde, O.M.I.

Le R. P. Fry, O.M.I., arrivait du Scolasticat de Rome, il y a deux ans, où il fit ses études philosophiques et théologiques après avoir terminé ses études classiques au Juniorat de Saint-Boniface, et son Noviciat à Saint-Laurent, Man.

Nous souhaitons bon succès au cher Père, dans la nouvelle tâche qui lui est confiée.

Tirage d'automobile

Nous avons encore organisé le tirage d'une automobile cette année, pour le soutien de notre école catholique et française. Nous demandons à chacun de nos paroissiens de disposer de cinq livrets de billets.

Plusieurs paroisses s'unissent encore à nous dans cette raffle et coopèrent à notre succès.

Que tous les nôtres fassent leur part dans la vente de ces billets et le succès est assuré.

Les billets seront distribués ces jours-ci à toute personne de langue française de Winnipeg, nos paroissiens, et nous espérons que comme par le passé tous répondront à notre pressant appel.

La cause catholique et française en vaut bien la peine.

De l'enthousiasme et de la générosité, comme toujours, chers paroissiens du Sacré-Coeur.

Au Club Sportif

Les capitaines se sont réunis dimanche après-midi en vue de l'organisation de la ligue qui s'ouvrira la semaine prochaine. M. Jimmy Gagnon a été élu président de la ligue et M. Léo Mercier, secrétaire.

La cédule comprendra trois séries de neuf joutes, soit un total de 27 rencontres. Les parties se joueront les mardi et mercredi soirs.

Les amateurs intéressés sont priés de communiquer au plus tôt avec M. Gagnon, directeur des jeux et membre du Comité du Club.

WINNIPEG

Pour venir en aide au peuple polonais

Le Comité de Défense nationale polonaise organise pour le samedi 23 septembre un "tag day," que nous recommandons vivement à nos lecteurs.

Il s'agit de prélever des fonds pour la défense du pays et le soulagement des misères provoquées par la guerre. Déjà $22,000 ont été recueillis à Winnipeg et le Comité a fixé comme objectif $500,000 pour le Canada.

Le "tag day" est sous le patronage de Mmes John Bracken, Colin Campbell, Margaret McWilliams et Julius Szygowski. L'organisatrice est Mme R. R. Dubienski.

Le public sera heureux de saisir cette occasion de manifester sa sympathie active au vaillant peuple polonais si injustement attaqué.

Assemblée pour discuter de l'enregistrement volontaire des femmes

Une assemblée publique pour toutes les femmes de Winnipeg, Saint-Boniface et de la banlieue aura lieu au Théâtre "A", Broadway Building, de l'Université du Manitoba, à 8 heures, ce soir, 20 septembre.

Le comité de préparation élu pour l'assemblée est le suivant:

Mme G. H. Barefoot, Dr. Ellen Douglas, Mmes C. Grant, Gillian Graham, Théodore Greschuk, G. V. Ferguson, Max Heppner, M. S. Hutchinson, W. J. Lindal, R. F. McWilliams, E. R. Reynolds, Edith Rogers, R. F. Rorke, Miles M. Kerr et Mildred McMurray.

Ce comité demandera l'établissement d'un bureau central d'enregistrement qui portera le nom "Voluntary Registration of Canadian Women Bureau". Ce bureau collaborera avec toute agence sociale ou de bien-être, ainsi qu'avec la Croix Rouge et les Filles de l'Empire. Il recevra les noms de toute femme désireuse de servir son pays et verra à ce qu'elle occupe une position selon ses désirs et ses talents.

Le comité de préparation soumettra à l'assemblée de mercredi soir les noms de 25 personnes pour le Bureau d'Enregistrement et suggérera un comité de consultation de 10.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

VOYAGEURS à Winnipeg— Maison de logement, bon chez-soi. Confortable, propre, économique, bien tenue. Eau chaude et froide. Téléphone gratis. Bonne accommodation. Chambre seule, 50 sous; double, $1.00. Un lit seulement par chambre. 166, Notre-Dame est, en face de l'hôtel Frontenac.

Victor Poncelet, prop.
Mlle Desrosiers, ménagère

21p

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

La Société des Canadiennes françaises du Manitoba a repris ses activités par la réunion du conseil le 12 septembre, à la résidence de Mme Perras, trésorière de la Société.

Tout fait prévoir de nombreuses activités pour la saison qui commence. Chacune semble bien disposée et remplie d'ardeur pour le travail.

Mme Perras offrait un thé aux membres de l'exécutif. Mme Love présidait à la table. Mmes Tremblay et Sumner servaient le thé et... que d'autres succulentes choses!

Les cartes ont été envoyées pour l'assemblée mensuelle qui se tient aujourd'hui même au local ordinaire, Edifice Cadomin, angle Main et Graham.

G. [illegible]

PETITES NOTES

Mme E. Chaumière est de retour de Laurentia Beach où elle a passé les deux derniers mois.

M. Sidney Grindle a reçu à un dîner en l'honneur du Comte Michel de Vauthault avant le départ de celui-ci pour la France. Parmi les invités se trouvaient M. Gérard Raoul-Duval, vice-consul de France, sir Charles Tupper, MM. J. K. Lyle, R. F. A. Oglétree, X. Saint-Hilaire, G. Young et R. McLean.

Le Dr P.-E. La Flèche désire aviser sa clientèle qu'il sera absent de son bureau du 25 septembre au 10 octobre.

Communication du Consulat de France

Le Consulat de France fait connaître qu'une décision du Gouvernement français, en date du 9 septembre 1939, publiée au Journal Officiel le 14 septembre, accorde l'amnistie pleine et entière pour les faits antérieurs au 2 septembre 1939, à tous insoumis des armées de terre, de l'air ou de mer, et à tous déserteurs de ces armées et des bâtiments de commerce, qui, pour être incorporés, se présenteront volontairement aux autorités militaires ou diplomatiques et consulaires françaises, dans un délai de quarante jours qui a commencé à courir, pour les États-Unis et le Canada, le 15 septembre 1939.

En conséquence, les personnes se trouvant dans ce cas et désireuses de régulariser, par leur incorporation, leur situation militaire, sont priées de se présenter au Consulat de France à Winnipeg.

Avis à ceux qui se rendent en France

Le Consulat de France fait savoir qu'en raison des circonstances actuelles, tous les ressortissants étrangers désireux de se rendre sur le territoire français, devront faire apposer sur leurs passeports nationaux un visa délivré par le Consulat français.

Ce visa devra être demandé environ un mois avant la date du départ projeté.

Otto G. Janssen, consul intérimaire allemand de l'Ouest canadien, est parti en automobile pour les États-Unis, où il occupera un poste nouveau.

M. Max Haari, consul suisse, est chargé des intérêts allemands dans l'Ouest.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 13 septembre

Les Polonais rompent l'encerclement de leur armée à l'ouest de Varsovie et attaquent les envahisseurs par derrière. Ils reprennent à l'ennemi la ville de Lodz.

Berlin, furieux de la résistance civile en Pologne, déclare qu'elle sera brisée par tous les moyens, ce qui semble indiquer de nouveaux bombardements des villes ouvertes.

Les Français ont consolidé leurs positions sur le front occidental et pénètrent en Rhénanie des deux côtés de Sarrebruck.

Jeudi 14 septembre

Les troupes allemandes retraitent lentement dans la vallée de la Moselle, sous la pression continue des troupes françaises.

Les Français attaquent de trois côtés pour capturer Sarrebruck, leur premier objectif important de la guerre.

Les troupes françaises ont lancé une offensive au nord-est de la ville frontière de Sierck, ce qui les rapproche de la base allemande de Trèves.

Une contre-attaque allemande dans la forêt de Mundat, près de Wissembourg, a pour but d'empêcher les Français de répéter les avances méthodiques qui leur ont permis de prendre pied dans le bassin de la Sarre, et de menacer la ville industrielle de Sarrebruck.

Vendredi 15 septembre

Les Français repoussent la plus formidable contre-attaque allemande, au nord de Sarreguemines.

L'"armée perdue" de la Poméranie (corridor polonais), qui brisa les mâchoires d'un piège allemand au nord de Lodz, est entrée à Varsovie au milieu des acclamations frénétiques, pour défendre la capitale.

En dépit du renforcement de la défense de Varsovie, laquelle comprendrait 250,000 soldats, la principale armée polonaise semble être menacée d'encerclement par les armées allemandes.

Samedi 16 septembre

L'infanterie allemande marche vers les lignes françaises, dans la vallée du bas de la rivière Nied, sous couvert d'un lourd bombardement d'artillerie. L'attaque est promptement repoussée.

Les Allemands livrent une guerre "totalitaire" sans précédent en Pologne, leur aviation ne laissant aucun répit aux militaires et aux civils. Ils tentent de couper les communications avec la Roumanie.

Dimanche 17 septembre

L'armée russe envahit la Pologne le long de toute la frontière.

Varsovie reçoit une sommation d'avoir à se rendre.

Les troupes allemandes, renforcées par l'arrivée d'hommes et de matériel retirés du front polonais, attaquent les lignes françaises dans la vallée de la Moselle. Celles-ci sont renforcées à leur tour.

Lundi 18 septembre

Le vaisseau de guerre anglais "Courageous", porte-avions de 22,500 tonnes, est coulé par un sous-marin allemand. L'équipage est sauvé. Le sous-marin ennemi a été attaqué par les destroyers et l'on croit qu'il a coulé.

Les avant-gardes des armées nazies et soviétiques se rencontrent dans la ville polonaise de Brest-Litovsk, à 105 milles à l'est de Varsovie, là où la Russie révolutionnaire et l'Allemagne signèrent leur paix séparée dans la dernière guerre.

Les Allemands attendent vainement les parlementaires polonais qui doivent négocier la capitulation de Varsovie.

Les troupes de forteresse françaises, pendant une série d'opérations de nuit, s'emparent de positions à moins de trois milles de Saarlautern.

Mardi 19 septembre

Berlin admet que les Polonais défendent toujours Varsovie, qui soutient son 11e jour de siège.

Hitler arrive à Dantzig où il fait un discours pendant une démonstration en son honneur.

La flotte aérienne anglaise attaque de nombreux sous-marins allemands et en coule quelques-uns.

La Session d'urgence est close

Adoption du budget de guerre de 100 millions. — Contre la conscription de la richesse. — Création d'un ministère des munitions et approvisionnements.

OTTAWA — La session spéciale de la 18e Législature qui s'est ouverte le jeudi 7 courant a été prorogée par le Gouverneur général.

Pendant cette session de six jours, le gouvernement a obtenu les pouvoirs les plus étendus pour faire face aux exigences de la situation actuelle et a fait approuver un budget de guerre de cent millions de dollars.

Le budget de guerre

Après que M. Ilsley eut prononcé le discours sur le budget de guerre, préparé par M. Ralston, M. Stevens a d'abord pris la parole comme critique financier de l'opposition.

"En regard de la situation à laquelle le pays doit faire face aujourd'hui, dit-il, le discours du budget constitue une excellente analyse des facteurs économiques en jeu et indique que le gouvernement oriente sa politique de façon à éviter les erreurs commises par suite de l'inexpérience du gouvernement lors de la Grande Guerre.

M. Manion

M. Manion félicite le ministère des Finances et le gouvernement d'avoir arrêté comme politique à suivre le principe de payer au jour le jour et éviter ainsi la ruine financière et économique du pays. Il endosse tout particulièrement la proposition exprimée par M. Stevens à l'effet que l'on devrait protéger les manufacturiers qui font d'énormes dépenses en vue de répondre aux besoins des préparatifs de guerre et courent ainsi le risque de subir de lourdes pertes s'il advient que leur machinerie cesse d'être utilisée après la guerre.

La conscription de la richesse

M. René Pelletier, député créditiste de la Rivière-à-la-Paix, dit qu'il n'existe aucune nécessité de hâter la session, maintenant que le gouvernement a l'autorité requise pour mettre à exécution sa politique de guerre. Il met en garde le gouvernement contre le danger de placer, sur le marché, des obligations, dont le taux d'intérêt serait trop alléchant. Il propose en amendement que l'on institue un comité parlementaire chargé d'étudier les moyens de conscrire la richesse, afin d'assurer au plus haut degré l'égalité de sacrifice, au lieu de former la Chambre en comité d'étude du budget.

L'amendement Pelletier est défait par 190 voix contre 8.

Le ministère des munitions

La Chambre aborde alors le bill pour établir un ministère des munitions et approvisionnements.

A quelle date sera institué le nouveau ministère et qui en sera le titulaire? Le premier ministre a dit que le gouvernement n'a pas l'intention d'établir ce nouveau ministère tout de suite, mais plutôt d'organiser une commission d'approvisionnements de guerre qui remplacerait le présent Office des achats et remplirait les fonctions qui plus tard seraient confiées au ministère projeté.

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Le cri de détresse

"Seigneur! Sauvez-nous, nous périssons!" Que de fois,
Ce cri de détresse monte de notre âme craintive,
Quand Vous semblez de dormir et restez sourd à notre voix plaintive,
Au milieu de la tempête des tentations, des faiblesses, des chutes parfois.

Un flot montant qui submerge notre vertu et nous sommes pris de peur.
Sinon, comme Pierre, Jean et Jacques, nous avons des paroles dures:
"Mais Seigneur, n'avez-vous donc point souci de vos enfants? Quel mal ils endurent!"
Et notre Foi si faible ne se doute pas que votre sommeil est trompeur.

Qu'un Dieu entend, même dans la profonde nuit, les flots et le vent;
La lutte frémissante et secrète qui éveil sa Toute-Puissance.
Pas la peine de hauts cris, de lamentations; plutôt la reconnaissance
Du Maître invisible, muet, mais qui renouvelle le miracle souvent.

A la mer en furie, Il jettera un seul, mais divin regard
Et notre âme soulagée sentira l'infini de ce regard sur elle;
Toute sa vie, une souplesse inconnue aidera son aile
Dans les envolées difficiles. A la Foi inflexible, le Christ a toujours égard.

[illegible] sur un rocher.
Le Christ peut dormir à la poupe. Blottissons-nous, sans inquiétude.
Sur son cœur, petit enfant reposant sur le cœur de sa mère, avec la certitude
Qu'aucun mal n'osera l'atteindre là; on ne saurait mieux se cacher.

Et dans la paix, reposons, malgré la tempête et sa fureur.
Jésus s'éveillera bien au moment nécessaire, pour nous couvrir de sa tendresse;
A l'heure du péril, sur la barque, sa puissance se dresse
Et le calme descend dans l'âme, tout autour, en une indicible douceur.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY.

Les enfants devant les grands mystères

Jean-Léon a quatre ans et il ne sait pas encore le sens de ce mot mystérieux: mourir. Quand on lui raconte une histoire où le méchant loup et le vilain ogre finissent toujours par être tués, il conçoit bien que ces grands criminels, mangeurs d'enfants, ont subi le châtiment des châtiments, et que justice est faite. Il s'en réjouit parce que l'idée de la justice existe en lui, due aux punitions et aux récompenses. Mais ce qu'on devient quand on est tué, il ne se le représente pas exactement. Et c'est pourquoi il habite encore, en esprit, la région à demi céleste, le monde blanc qui n'est pas le nôtre, le Paradis de la toute petite enfance, où la mort n'est pas entrée, où toutes choses sont immuables, éternelles, affranchies du Temps.

—Comment lui révéler qu'on meurt, que nous mourrons tous? dit la mère.

Et son cœur se serre d'angoisse. Elle sent qu'elle va fermer derrière l'innocent les portes du Paradis.

L'autre jour, nous passions devant le cimetière. Dans notre village, l'église, très ancienne, couronne une hauteur, une sorte de promontoire qui commande la vallée. Elle a été construite, au XIIe siècle, par des gens qui devaient se défendre des pillards et veiller de loin sur les routes. Sanctuaire rustique et forteresse, elle élève sa tour grisâtre, coiffée d'un toit à demi-pans, et elle contemple le cercle des collines et des forêts, ouvert au Nord, sur le bleu vaporeux de la vaste plaine. Autour d'elle, le cimetière rassemble un troupeau de pierres, silencieuses ouailles que le clocher garde et bénit. Nulle part, la mort n'est moins terrible, parce qu'elle est dépouillée des laideurs ridicules que les gens des villes lui infligent, et aussi parce qu'elle apparaît ce qu'elle est: un phénomène naturel, accompli en toute simplicité par les êtres et par les choses, selon le rythme éternel. Les arbres s'effeuillent. Les blés attendent la faucille. Les hommes se couchent dans la terre pour devenir la terre même, et les arbres futurs, et les blés nouveaux.

Le petit enfant—qui ne sait pas—me prend la main, et monte avec moi le large escalier qui conduit à l'église. Cet escalier l'enchante, et ce qu'il y a tout en haut l'intéresse prodigieusement. Il est déjà venu ici, avec sa mère. Il a mis des fleurs sur le tombeau de famille où sont ses grands-parents et arrière-grands-parents. Qu'a-t-il compris? Qu'a-t-il imaginé?

Il dit joyeusement:

—Tu vois... c'est le cimetière. C'est mon cimetière. Il est gentil... Et ça, tu sais ce que c'est?

Il montre une dalle verdie.

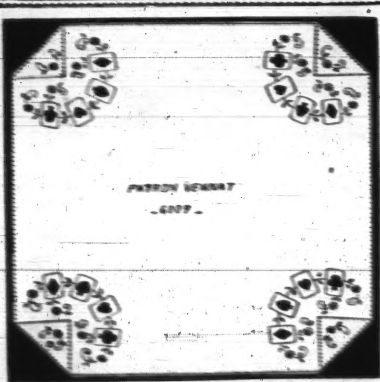
—Tu ne sais pas?... Eh bien! c'est une tombe. On ne marche pas dessus. Et les petits jardins, c'est pour se [illegible] ciel.

Quelles sont ces personnes et pourquoi et comment elles sont allées au ciel, il ne s'en soucie guère pour le moment. Mais l'idée du ciel travaille son esprit. Il court et saute, dans l'allée; et je pense que le bruit de ces petits pieds réjouit les ancêtres qui reposent, sous l'herbe frissonnante à l'ombre des pins.

—Et puis, tu sais — fait-il en revenant vers moi — ça, c'est l'église. [illegible]

Marcelle TINAYRE.

Patron de Broderie de La "Liberté"



No 6009 — TAPIS A CARTES

Estampé sur broadcloth vert, 30 sous; sur satinen noir ou jaune fini par un biais, 75 sous. Coton ou soie à broder, 15 sous. Patron à tracer, 20 sous; perforé, 30 sous; au fer chaud, 20 sous.

Circulaire religieuse, 5 sous. Circulaire de bébé, 5 sous. Circulaire de nappes, 5 sous. — Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12 sous seulement par an.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de vos patrons.

La bonne cuisine l'un des charmes de la vie

[illegible]

Connaître ce/la

[illegible]

Un art nouveau

[illegible]

L'assaisonnement

[illegible]

LAURE.

(La Presse).

Père et mère, soyez toujours d'accord

[illegible]

"Sa" responsabilité

[illegible]

Seul à seul

[illegible]

Les femmes dans les colonies

[illegible]

Comment paraître jeune

A l'oeuvre

[illegible]

Ambition louable

[illegible]

La corpulence

[illegible]

Le visage

[illegible]

Le teint

[illegible]

Le dos

[illegible]

Le tronc

[illegible]

Les pieds

[illegible]

Les muscles

[illegible]

Fraîcheur, finesse

[illegible]

...sez. On a beau accomplir des prouesses, on reste inférieur à ses cadets dans l'agilité, l'endurance et surtout dans la grâce du mouvement.

Chevelure, coiffure et teinture

[illegible]

Si ce sont vos souliers qui vous gênent...

[illegible]

La Mode Pratique



Robe d'une simplicité classique

Elle vous fera paraître mince et jolie

[illegible]

Style no 2663 [illegible]

Toute demande doit être adressée au: Département de la Mode, LA LIBERTÉ, Winnipeg. [illegible]

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

ENTRE NOUS

[illegible]

MÈRE-GRAND.

A DIEU!

L'Angelus sonne. Il est midi. Au pied d'un gigantesque chêne recouvert de vignes rampantes, deux petites formes humaines se prosternent. Qu'est-ce qui peut ainsi commander le respect de ces deux enfants?... Dans l'épais feuillage de la vigne, une petite niche recèle une jolie statuette de la Vierge. Deux gracieux bouquets de fleurs sont à ses pieds. Les deux enfants, les mains jointes et les yeux baissés, récitent l'angelus à voix haute. La prière finie, ils se lèvent, prennent leur panier [illegible] tout du bouquet, vont s'asseoir sur l'herbe pour prendre leur goûter. Le soleil se reflète sur leur physionomie gaie et met des étincelles dans la longue chevelure blonde de la fillette. L'éclat de ses yeux, semblables à deux saphirs, donne de la vie à son teint trop pâle. L'enfant est d'une beauté ravissante. Près d'elle est un petit garçon aux cheveux d'ébène, au teint bruni par le soleil et aux grands yeux noirs. Cela forme un frappant contraste. Les deux enfants ont à peu près huit ans. Tout près un troupeau de moutons se repose à l'ombre de grands sapins.

Le repas fini, le garçonnet se tourne vers sa compagne:

"Marthe, dit-il, allons cueillir un bouquet de violettes pour la Madone".

[illegible]

Marcelle DIONNE.

Grade X—Letellier.

A mes petits amis

[illegible]

MÈRE-GRAND.

[illegible]

JEAN-BAPTISTE.

UNE VISITE MANQUEE...

[illegible]

North Bay, 4 septembre 1939

Chers parents,

[illegible]

D'où viennent les surnoms des grands pays?

[illegible]

Joyeuse Fête

21 septembre

[illegible], La Broquerie.

22 septembre

[illegible], Saint-François-Xavier.

[illegible]

[illegible], Sainte-Anne-des-Chênes.

[illegible], Grande Clairière, 8 ans.

23 septembre

[illegible], Saint-Pierre-Jolys.

[illegible], Sainte-Anne-des-Chênes. 14.

24 septembre

[illegible], 13 ans.

25 septembre

[illegible], Marquette.

[illegible], Sainte-Rose-du-Lac.

26 septembre

[illegible], Marquette.

[illegible], Saint-Pierre-Jolys.

27 septembre

[illegible], La Broquerie.

[illegible]

Quant à John Bull, il est bien triste. On ne parle plus de lui; le parapluie de M. Chamberlain est devenu beaucoup plus célèbre...

Claude VALLETTE.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Haywood, Man., le 25 août 1939.

Chère Mère-Grand,

Je lis les lettres que les autres petits enfants vous écrivent, mais aussi je veux vous écrire. Je suis une petite fille de dix ans qui a une gentille petite sœur de quatre ans, [illegible] une jolie nièce de trois ans, [illegible] un beau petit neveu de deux ans, Laurent. Je les aime beaucoup. Ils sont très amusants, parce qu'ils font des finesses de toutes sortes. J'ai aussi une autre gentille petite nièce, Marie-Thérèse, bébé d'un an seulement; elle ne reste pas chez nous, mais je l'aime tout autant que les autres.

Maintenant que j'ai fait connaissance avec vous, je pourrai encore vous écrire à l'avenir.

Une de vos petites-filles qui vous [illegible]

[illegible]

Grade V.

• • •

Haywood, Man., le 25 août 1939.

Chère Mère-Grand,

Je suis un élève de l'école de Haywood. J'ai commencé mon grade VII le 22 de ce mois. L'année passée nous avions un instituteur, mais cette année nous avons une institutrice.

Durant les vacances j'ai travaillé aux foins. J'ai fauché du foin et du trèfle et j'ai charroyé du grain au [illegible].

Votre petit ami,

Emile LECOCQ.

Amusons-nous!

Jeu de société

[illegible]

Devinettes

[illegible]

Enigme

[illegible]

Solution: [illegible]

Logogriphe

[illegible]

Réponse: [illegible]

Jeu des mois de l'année

[illegible]

Réponse: 31, 30, 31, 30, 31, 31, 30, 31, 30, 31.

Bon motif

[illegible]

Pluck et les Insectes

Éditions Rodolphe VINCENT — Par Odette FUMET-VINCENT



1. L'ombre mystérieuse est celle de Brunette, chaque soir elle fait une tournée chez les forgerons.



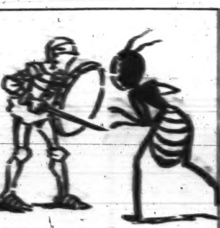
2. C'est elle qui est chargée d'inspecter les armures, afin qu'il ne s'y glisse aucun défaut.



3. Elle-même en possède une, cadeau du seigneur, sous cet armement, elle n'est pas reconnaissable.



1. A heure fixe, Brunette enseigne à l'École Militaire, les ruses de guerre des amazones.



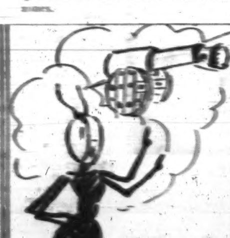
2. Elle recommande d'éviter toute lutte de corps à corps, de ne jamais quitter le casque protecteur, faute duquel, la tête d'un farfadet ne serait qu'une bouchée pour les terribles mâchoires des amazones.



3. Elle préconise l'emploi du mousquet, si facile à manœuvrer, qu'un enfant farfadet ne manquerait pas son but.



1. Brunette, professeur militaire, sait parler à son auditoire.



2. Elle proclame la victoire, assurée par le courage des farfadets aidés des gros casses-lance-cailloux.



3. Ses élèves sont transportés.

Autour de la Ferme

Progrès réalisés dans l'extirpation de la tuberculose bovine

[illegible]

Enquête sur les insectes des forêts du Canada

[illegible]

La bête du Japon menace le Canada

[illegible]

Les cercles agricoles rajeunissent les expositions

[illegible]

La Guyane anglaise achète un troisième lot de volailles

[illegible]

Conserveries domestiques

[illegible]

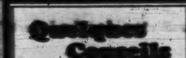
NOTES AGRICOLES

[illegible]

La production de variétés de pommes pour le Nord-Ouest

[illegible]





[illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Sept.	Lundi 11	Mardi 12	Mercredi 13	Jeudi 14	Vendredi 15	Samedi 16
BLE						
Nord No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 1 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 2 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 3 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
6 rangs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
C.W. No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. 2 rej.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ergot rej. 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oct. nouvelle	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Feuilleton de "La Liberté"

Le Corsage Vert Pomme

ou

Les Trois Châteaux

par Germaine Acremant

NUMÉRO 24

(Suite)

—Voici, mon cher docteur, le but de ma visite.

Elle lui explique les raisons naïves pour lesquelles Elise et Christine n'avaient pas lui dire qu'elles ont changé d'avis. Elles mettraient maintenant volontiers Joseph à l'hôpital.

—Parfait! J'arrangerai ça... Enchanté de vous avoir revue, mademoiselle. J'espère que votre pied va tout à fait bien?

—Très bien! Je profite même de l'occasion pour vous remercier. Vous m'avez soignée avec un tel dévouement!

—N'exagérons rien, mademoiselle.

—Mais si, mais si. Vous avez été un véritable ami...

Elle insiste sur ce mot:

—Une simple infirmière, proteste-t-il, vous aurait soignée aussi bien que moi. Le principal, c'est que votre cheville soit à présent solide!

[illegible]

CHAPITRE XXIII

[illegible]

CHAPITRE XXIV

[illegible]

FIN